

Géopolitique de la consécration : anatomie multiscalaire de la victoire diplomatique marocaine et ses implications pour l'architecture sécuritaire euro-méditerranéenne, sahélienne et atlantique

Geopolitics of Consecration : A multiscalar anatomy of Morocco's diplomatic victory and its implications for the Euro-Mediterranean, Sahelian and Atlantic security architecture

BOUCHTA EL ABOUBI

Docteur en Droit Public

Etudes Juridiques, Stratégiques,

Gouvernance et Développement Durable

Faculté des sciences Juridiques, Economiques

Et Sociales Tanger

MAROC

Date de soumission : 14/10/2025

Date d'acceptation : 27/11/2025

Pour citer cet article :

EL ABOUBI. B. (2025) «Géopolitique de la consécration : anatomie multiscalaire de la victoire diplomatique marocaine et ses implications pour l'architecture sécuritaire euro-méditerranéenne, sahélienne et atlantique.», Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 4» pp : 963-985.

Résumé

Le 31 octobre 2025, l'adoption de la résolution 2797 par le Conseil de sécurité de l'ONU consacre le plan d'autonomie marocain comme «la seule base pour une solution politique plus réalisable» au conflit du Sahara Marocain. Ainsi, cet article analyse la stratégie diplomatique marocaine ayant permis cette victoire et ses implications. L'étude mobilise les paradigmes néoréaliste, constructiviste et géopolitique critique pour déconstruire l'ingénierie diplomatique marocaine : construction de coalitions concentriques (États-Unis, France, et des pays amis), déploiement d'instruments géoéconomiques et soft power religieux. La résolution provoque une triple reconfiguration géopolitique : l'éclipse algérien et bilatéralisation du conflit maghrébin ; émergence de solidarités Sud-Sud ; repositionnement du Maroc comme pivot sécuritaire euro-africain face aux menaces migratoires, terroristes et aux enjeux atlantiques. Cette consécration valide un nouveau paradigme de résolution des conflits territoriaux fondé sur les coalitions d'intérêts plutôt que sur le multilatéralisme orthodoxe. L'article interroge la réplicabilité de ce modèle et ses conséquences pour l'ordre international, le multilatéralisme onusien et les géographies du pouvoir africain.

Mots-clés : Sahara ; Diplomatie marocaine ; Coopération Sud-Sud ; Géopolitique maghrébine ; Architecture sécuritaire.

Abstract

On October 31, 2025, UN Security Council Resolution 2797 enshrined Morocco's autonomy plan as the "the only basis for a more feasible political solution" to the Moroccan Sahara conflict. This article analyzes Morocco's diplomatic strategy behind this victory and its implications. Drawing on neorealist, constructivist, and critical geopolitical paradigms, the study deconstructs Moroccan diplomatic engineering: building concentric coalitions (United States, France, and friendly countries), deploying geo-economic instruments and religious soft power. The resolution triggers a threefold geopolitical reconfiguration: Algeria's strategic collapse and bilateralization of the Maghreb conflict; Morocco's repositioning as a Euro-African security pivot addressing migration, terrorism, and Atlantic challenges. This consecration validates a new paradigm for resolving territorial conflicts based on coalitions of interests rather than orthodox multilateralism. The article examines this model's replicability and consequences for international order, UN multilateralism, and African power geographies.

Keywords: Sahara – Moroccan diplomacy – South-South cooperation – Maghreb geopolitics – Security architecture

INTRODUCTION

Le 31 octobre 2025 restera gravé dans les annales de la diplomatie africaine comme l'un de ces moments charnières où l'histoire géopolitique bifurque. En adoptant la résolution 2797 par onze voix favorables, aucune opposition et trois abstentions stratégiques, le Conseil de sécurité des Nations unies a franchi un Rubicon diplomatique dont les échos résonneront bien au-delà des dunes du Sahara¹. Cette résolution, portée par les États-Unis en tant que *pen holder*, consacre le plan d'autonomie marocain comme base unique de négociations « la solution la plus réalisable » à un différend vieux d'un demi-siècle, rompant ainsi avec des décennies d'équilibrisme onusien et d'attentisme multilatéral (Boukhars, 2023).

Au-delà de sa portée juridico-politique immédiate, ce vote constitue l'aboutissement d'une stratégie diplomatique d'une sophistication remarquable, orchestrée par Rabat sur près de deux décennies. Depuis la présentation du plan d'autonomie en 2007 jusqu'à sa consécration internationale en 2025, le Royaume chérifien a déployé une diplomatie multisectorielle mobilisant simultanément les registres de la puissance douce, de la géoéconomie et de l'alignement stratégique avec les grandes puissances (Zoubir & Rozsa, 2021). Cette trajectoire ascendante, ponctuée par la reconnaissance américaine de décembre 2020 sous l'administration Trump, puis par le soutien explicite de la France en juillet 2024, illustre la mutation progressive d'un État contesté en puissance régionale consacrée.

Toutefois, la portée de la résolution 2797 transcende largement la seule question territoriale sahraouie. Elle marque, en réalité, un triple basculement géopolitique aux implications mondiales. Premièrement, elle entérine la bilatéralisation d'un conflit longtemps traité comme une question de décolonisation, marginalisant de facto le Front Polisario au profit d'un affrontement désormais ouvertement assumé entre Rabat et Alger (Tlemçani, 2024). Deuxièmement, elle valide un nouveau paradigme de résolution des conflits territoriaux où la reconnaissance progressive par coalitions successives supplante le multilatéralisme orthodoxe et le principe référendaire (Korany, 2022). Troisièmement, elle redessine l'architecture sécuritaire de trois espaces géostratégiques interconnectés : le bassin euro-méditerranéen, le Sahel en proie au djihadisme, et l'Atlantique Sud où se jouent les nouvelles routes maritimes et les enjeux énergétiques (Gillespie & Whitfield, 2023).

Dans ce jeu diplomatique d'une complexité inédite, presque la totalité des pays africaines, a joué

¹ Nations Unies, Conseil de sécurité, Résolution 2797 (2025), S/RES/2797, 31 octobre 2025.

un rôle singulier et insuffisamment documenté : Plus de 10 États africains ont ouvert des représentations diplomatiques à Laâyoune ou Dakhla, A titre d'exemple, La Côte d'Ivoire Sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, Abidjan, qui a constamment soutenu la marocanité du Sahara, inaugurant un consulat général à Laâyoune en 2021 et consolidant un partenariat stratégique multisectoriel avec Rabat. Cette solidarité ivoiro-marocaine, s'inscrivant dans une dynamique plus large de coopération Sud-Sud, révèle les nouvelles géométries du pouvoir africain où les alliances transcendent les clivages linguistiques et les héritages coloniaux. Elle préfigure également une recomposition des équilibres continentaux où le leadership marocain s'affirme comme contrepoids à l'hégémonie algérienne et comme relais des intérêts occidentaux au Sahel (Diop, 2024).

En effet, cette étude se justifie par la nécessité académique d'appréhender un événement diplomatique dont la portée dépasse le cadre maghrébin pour interroger les mutations structurelles de l'ordre international post-guerre froide. Alors que la multipolarité s'affirme et que le Sud global revendique une voix accrue dans la gouvernance mondiale, le cas marocain offre un laboratoire d'observation privilégié des nouvelles stratégies d'influence déployées par les puissances moyennes (Nolte, 2010). Par ailleurs, l'analyse des implications sécuritaires de cette consécration diplomatique revêt une urgence particulière dans un contexte sahélo-saharien marqué par la prolifération djihadiste, les flux migratoires irréguliers et la compétition pour les ressources naturelles (Lacher, 2020).

Cette contribution scientifique poursuit un triple objectif analytique. Elle vise, d'abord, à déconstruire la grammaire diplomatique marocaine en identifiant les leviers d'influence mobilisés et les coalitions tissées à différentes échelles. Elle ambitionne, ensuite, de cartographier les implications multidimensionnelles de la résolution 2797 pour les équilibres régionaux maghrébins, sahéliens et atlantiques. Elle s'attache, enfin, à théoriser cette victoire diplomatique comme paradigme potentiellement répllicable dans d'autres situations de conflits gelés, interrogeant ainsi les mutations contemporaines du multilatéralisme.

Dès lors, la question centrale qui structure notre réflexion peut être formulée ainsi : *Comment la stratégie diplomatique marocaine est-elle parvenue à transformer une revendication territoriale contestée en reconnaissance internationale consacrée par le Conseil de sécurité de l'ONU, et quelles sont les implications de cette consécration pour les architectures sécuritaires euro-méditerranéenne, sahélienne et atlantique ?*

Cette interrogation principale se décline en trois sous-questions opérationnelles qui structurent

notre analyse :

1. **Quels sont les ressorts et les leviers de la puissance diplomatique marocaine qui ont permis cette consécration onusienne ?** (Dimension stratégique)
2. **Comment cette victoire diplomatique reconfigure-t-elle les rapports de force au Maghreb et repositionne-t-elle le Maroc dans les dynamiques continentales africaines et les partenariats Sud-Sud ?** (Dimension régionale et continentale)
3. **Quelles sont les répercussions géostratégiques de la résolution 2797 pour la stabilité euro-méditerranéenne, la lutte antiterroriste au Sahel et le contrôle des routes atlantiques ?** (Dimension internationale et sécuritaire)

Sur le plan épistémologique, cette étude mobilise un cadre théorique pluraliste empruntant aux principales écoles des Relations Internationales. Nous convoquons d'abord le réalisme structurel (Waltz, 1979) pour appréhender la quête de puissance marocaine et les stratégies d'équilibrage régional. Le constructivisme (Wendt, 1999) nous permet ensuite d'analyser la construction progressive d'une norme de reconnaissance et la socialisation des acteurs internationaux autour du plan d'autonomie marocain. Enfin, l'approche géopolitique critique (Ó Tuathail, 1996) éclaire les spatialités du pouvoir, les représentations territoriales et les discours de légitimation mobilisés par les différents protagonistes.

Sur le plan méthodologique, notre démarche combine trois registres complémentaires : une analyse de processus (*process tracing*) retracant la trajectoire diplomatique marocaine de 2007 à 2025 ; une analyse de contenu des résolutions onusiennes, des discours officiels et des documents stratégiques ; et une approche géopolitique examinant les implications du vote du 31 octobre 2025 du niveau maghrébin au niveau global. Cette triangulation méthodologique garantit la substance analytique de nos conclusions.

Au regard de ces considérations méthodologiques, il convient d'analyser dans un premier temps, l'anatomie de la victoire diplomatique marocaine, en identifiant les ressorts stratégiques, les coalitions bâties et les leviers d'influence mobilisés (1). Nous examinons, dans un deuxième temps, les recompositions régionales induites par la résolution 2797, en analysant les bouleversements des équilibres maghrébins, le repositionnement africain du Maroc et le rôle pionnier des pays amis dans la coopération Sud-Sud (2). Nous abordons, enfin, les implications géostratégiques multidimensionnelles de cette consécration, en évaluant ses répercussions sur l'architecture sécuritaire euro-méditerranéenne, la stabilité sahélienne et les nouvelles géographies atlantiques (3).

1. L'anatomie d'une victoire diplomatique : déconstruction des ressorts de la puissance marocaine

La consécration onusienne du 31 octobre 2025 ne saurait être appréhendée comme un simple coup de théâtre diplomatique ou comme le fruit d'une conjoncture internationale favorable. Elle procède, au contraire, d'une ingénierie stratégique de longue haleine dont la finesse mérite d'être disséquée à l'aune des théories de la puissance et de l'influence en Relations Internationales. Dans son allocution solennelle du 31 octobre 2025, le Roi Mohammed VI proclame : « *Désormais, il y aura un avant et un après 31 octobre 2025. Il est venu le temps du Maroc uni qui s'étend de Tanger à Lagouira* »². Cette rhétorique de la rupture historique, loin de constituer une simple emphase protocolaire, traduit la conscience aiguë d'un basculement paradigmatique dont les ressorts méritent une élucidation scientifique stricte. L'analyse de cette victoire diplomatique exige de déconstruire simultanément les coalitions bâties et les logiques d'alignement (1.1), puis d'examiner les instruments géoéconomiques et symboliques déployés (1.2).

1.1. La géométrie variable des coalitions : du bilatéralisme stratégique au consensus multilatéral construit

L'analyse de la trajectoire diplomatique marocaine depuis 2007 démontre une intelligence stratégique particulière dans l'art de tisser des coalitions concentriques, procédant par cercles successifs d'influence. Cette approche, que l'on pourrait qualifier de *coalition building gradualiste*, s'inscrit dans une logique réaliste de maximisation des appuis tout en minimisant les oppositions frontales. Le Maroc a ainsi opéré une véritable mutation de sa posture diplomatique, passant d'une défensive isolée face aux pressions du Front Polisario et de l'Algérie dans les années 1990, à une offensive coordonnée mobilisant des États pivots sur les cinq continents.

Le tournant décisif s'opère avec la reconnaissance américaine du 10 décembre 2020, qui constitue bien plus qu'un simple soutien bilatéral. Cette décision de l'administration Trump, illustre la logique transactionnelle caractéristique du réalisme offensif (Mearsheimer, 2001). Le Royaume chérifien a su transformer une revendication territoriale en monnaie d'échange géostratégique, offrant à Washington un partenaire stabilisateur au Maghreb, un allié dans la lutte antiterroriste au Sahel, et un facilitateur dans la reconfiguration du Moyen-Orient. Le discours royal du 31 octobre 2025 souligne explicitement cette alliance : « *Je réserve une mention spéciale*

² Discours intégral accessible sur : <https://www.agenceafrique.com/62060-onu-sahara-le-roi-adresse-un-discours-a-son-peuple-fidele.html>, (consulté le 02/11/25).



aux États-Unis d’Amérique, sous le leadership de Notre Ami, Son Excellence le Président Donald Trump, dont les efforts ont permis d’ouvrir la voie à un règlement définitif de ce conflit ». Cette reconnaissance américaine produit un effet de cascade normative : elle légitime internationalement le plan d’autonomie et crée un précédent qui facilitera les ralliements ultérieurs.

La construction du consensus européen représente une séquence tout aussi décisive dans cette géométrie diplomatique. Le soutien français, formalisé par la lettre du Président Emmanuel Macron au Roi Mohammed VI en juillet 2024, marque une inflexion majeure. Paris, puissance tutélaire historique du Maghreb, rompt avec sa prudence diplomatique traditionnelle pour affirmer que « *le présent et l’avenir du Sahara occidental s’inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine* »³. Cette évolution française obéit à une triple logique : la nécessité de contenir les flux migratoires en sécurisant le Sahel, l’impératif de contrebalancer l’influence russe et chinoise en Afrique, et la volonté de préserver des intérêts économiques substantiels au Maroc. L’Espagne, ancien colonisateur du territoire et longtemps hésitante, bascule également en mars 2022, reconnaissant le plan marocain comme « *la base la plus sérieuse, réaliste et crédible* » pour résoudre le différend⁴. Le monarque marocain salue d’ailleurs « nos amis en Grande-Bretagne et en Espagne, et plus spécialement, en France, dont les efforts ont concouru à faire aboutir ce processus pacifique ». Cette triangulation européenne atteste de la capacité marocaine à exploiter les rivalités intra-européennes et à convertir les dépendances économiques en capital politique.

Au-delà de l’Occident, le Maroc a déployé une diplomatie panafricaine particulièrement habile, dont la Côte d’Ivoire constitue l’archétype paradigmatic. Le consulat général ivoirien inauguré à Laâyoune le 27 février 2021 matérialise une solidarité Sud-Sud fondée sur une convergence d’intérêts économiques et sécuritaires. Cette alliance ivoiro-marocaine transcende la simple rhétorique pour s’incarner dans des partenariats concrets : investissements marocains dans les infrastructures ivoiriennes (autoroute Abidjan-Grand-Bassam, complexe agroalimentaire d’Aboisso), coopération agricole via l’Office Chérifien des Phosphates qui assiste la filière cacaoyère ivoirienne, et formation académique à travers l’AMCI. Elle préfigure un modèle de coopération horizontale où les États africains s’affranchissent des tutelles néocoloniales pour construire des solidarités autonomes. Le discours royal reconnaît explicitement cette solidarité

³ Lettre du Président Emmanuel Macron à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, 30 juillet 2024.

⁴ Déclaration du gouvernement espagnol, 18 mars 2022.

continentale : « *Nos vifs remerciements vont également à tous les pays arabes et africains frères qui n'ont jamais cessé d'exprimer leur soutien inconditionnel à la Marocanité du Sahara* ». À ce jour, plus de 10 États africains ont ouvert des représentations diplomatiques dans les provinces du Sud marocain, attestant du succès de cette offensive continentale. Cette dynamique s'inscrit dans ce que le constructivisme nomme la « socialisation normative » : en multipliant les reconnaissances de fait, le Maroc normalise progressivement sa souveraineté sur le Sahara et rend l'inversion diplomatique de plus en plus coûteuse pour les récalcitrants (Finnemore & Sikkink, 1998).

La stratégie marocaine témoigne également d'une compréhension fine des rapports de force au sein du Conseil de sécurité. Face au véto potentiel des membres permanents hostiles, Rabat a privilégié une approche d'endiguement plutôt que de confrontation directe. Le Maroc a su exploiter les divisions russe-américaines et sino-occidentales pour obtenir des abstentions plutôt que des oppositions. L'accord de pêche signé avec Moscou en octobre 2025, incluant explicitement les eaux sahariennes, a neutralisé un veto russe probable en transformant la Fédération en partie prenante économique du statu quo⁵. De même, les investissements chinois massifs dans le port de Dakhla (environ 1,2 milliard de dollars) ont dissuadé Pékin d'une opposition frontale, la contraignant à une abstention silencieuse (Wanjun, W., & Sobral, 2019). Cette diplomatie de la contrepartie économique illustre la marchandisation croissante des soutiens diplomatiques dans un ordre international de plus en plus transactionnel. Le souverain marocain souligne d'ailleurs cette dynamique : « *Les deux-tiers des États-membres des Nations Unies considèrent désormais que l'Initiative d'Autonomie est le seul cadre qui vaille pour parvenir au règlement de ce conflit* ».

Cette approche stratégique, qui passe par la constitution de coalitions à géométrie variable et un bilatéralisme affirmé, s'appuie sur des outils de puissance spécifiques, au cœur de la section suivante.

1.2. Les instruments de la puissance : géoéconomie, diplomatie royale et soft power marocain

Si la construction de coalitions constitue le squelette stratégique de la victoire marocaine, les instruments de puissance mobilisés en représentent la chair opérationnelle. L'analyse de ces leviers d'influence met en lumière une hybridation solide entre ressources matérielles classiques

⁵ Accord de pêche Maroc-Russie, 17 octobre 2025, <https://medias24.com/2025/10/17/le-maroc-et-la-russie-signent-un-nouvel-accord-de-peche/>, (consulté le 25/10/25).

et ressources immatérielles, conformément aux mutations contemporaines de la puissance internationale (Guzzini, 2013).

Sans doute, la géoéconomie occupe une place centrale dans l'arsenal diplomatique marocain. Le Royaume a systématiquement utilisé l'arme des investissements et des partenariats commerciaux pour mobiliser des soutiens ou neutraliser des oppositions. Les provinces du Sud ont été transformées en vitrines du développement économique, avec des investissements pharaoniques dans les infrastructures : le port de Dakhla Atlantique (1 milliard de dollars), la station éolienne de Boujdour (300 MW), les fermes aquacoles de Laâyoune⁶. Le discours royal insiste sur cette dimension : « La reconnaissance de la souveraineté économique du Royaume sur ses Provinces du Sud s'est largement étendue après que de grandes puissances économiques comme les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Espagne et l'Union Européenne ont décidé d'encourager les investissements dans ces provinces ». Cette « diplomatie du développement » vise un double objectif : démontrer la capacité marocaine à administrer et développer le territoire, tout en créant des faits accomplis économiques qui rendent irréversible l'intégration sahraouie.

Au-delà du territoire contesté, le Maroc a déployé une stratégie d'investissements africains massive, particulièrement en Afrique de l'Ouest et Centrale. Les banques marocaines (Attijariwafa Bank, BMCE) contrôlent désormais des parts de marché substantielles dans quinze pays africains, créant des interdépendances économiques qui se traduisent mécaniquement en capital diplomatique. En Côte d'Ivoire, les investissements marocains dépassent 700 millions d'euros dans les secteurs bancaire (Attijariwafa Bank détient 51% de la Société Ivoirienne de Banque), immobilier (Groupe Addoha) et agricole (OCP Africa)⁷. Cette pénétration économique transforme les États bénéficiaires en parties prenantes du succès diplomatique marocain, selon une logique d'interdépendance asymétrique où la reconnaissance sahraouie devient une contrepartie attendue des flux financiers. Le Président Alassane Ouattara a d'ailleurs réitéré en janvier 2015 à Marrakech : « *le soutien ferme de la Côte d'Ivoire à la proposition du Maroc d'accorder une large autonomie à la région du Sahara, dans le cadre de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Maroc* »⁸.

⁶ Ministère de l'Intérieur marocain, *Rapport sur le développement des provinces du Sud*, Rabat, 2024.

⁷ Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), Statistiques 2024.

⁸ Déclaration du Président Alassane Ouattara, Marrakech, janvier 2015,

<https://www.mapexpress.ma/actualite/opinions-et-debats/m-ouattara-reitere-soutien-ferme-pays-proposition-marocaine-daccorder-large-autonomie-region-du-sahara/>, (consulté le 26/10/25).

La diplomatie royale constitue un second instrument décisif, trop souvent sous-estimé par les analyses rationalistes classiques. Le Roi Mohammed VI incarne une monarchie active qui combine légitimité religieuse (commandeur des croyants), continuité historique et modernisme politique. Ses tournées africaines répétées entre 2014 et 2024 tissent des liens personnels avec les chefs d'État africains qui transcendent les chancelleries administratives. Cette dimension charismatique de la puissance, que le constructivisme permet d'appréhender, crée des solidarités affectives et des loyautés personnelles qui résistent aux pressions contraires. Le discours du 31 octobre 2025 mobilise un registre émotionnel et identitaire qui soude la nation marocaine : « *Le développement général de nos provinces du sud, ainsi que la sécurité et la stabilité qui y règnent, ont été possibles grâce aux sacrifices de tous les Marocains* ». Cette rhétorique de l'unité nationale, invoquant la mémoire de la Marche Verte de 1975 et du Roi Hassan II, construit un récit national puissant qui légitime la souveraineté marocaine comme évidence historique plutôt que comme conquête récente.

Le soft power culturel et religieux représente une troisième dimension de l'influence marocaine, particulièrement efficace en Afrique subsaharienne. Le Royaume a investi massivement dans la formation des imams africains, accueillant chaque année près de 800 étudiants de théologie dans les instituts de Rabat, Fès et Marrakech (Zeghal, 2022). Cette diplomatie religieuse, fondée sur la promotion d'un islam malékite modéré, positionne le Maroc comme rempart contre le wahhabisme et le djihadisme sahélien. Elle génère une influence profonde sur les sociétés africaines, transcendant les chancelleries pour toucher les populations. En Côte d'Ivoire et au Maroc, la formation de plusieurs imams par des théologiens marocains entre 2015 et 2023 a créé un réseau d'influence qui se traduit par un soutien populaire à la cause marocaine⁹. La Fondation Mohammed VI pour les Oulémas Africains, créée en 2015, structure institutionnellement cette emprise sur le champ religieux continental. Cette mainmise sur les imaginaires et les croyances traduit les formes contemporaines de la puissance, où le contrôle symbolique supplante progressivement les moyens coercitifs classiques.

Enfin, la maîtrise de la communication stratégique et du lobbying international constitue un levier souvent invisibilisé mais déterminant. La multiplication des publications académiques légitimant le plan d'autonomie, la présence marocaine dans les grands colloques internationaux, et le financement de programmes de recherche constituent autant de vecteurs de normalisation

⁹ <https://medias24.com/agence-presse/formation-des-imams-quelque-100-jeunes-ivoiriens-se-rendront-au-maroc-prochainement/>, (consulté le 26/10/25).

cognitive de la souveraineté marocaine. Cette bataille des représentations, que la géopolitique critique permet d'analyser, démontre que la victoire diplomatique se conquiert autant dans les amphithéâtres universitaires et les salles de rédaction que dans les enceintes onusiennes. Le discours royal affirme d'ailleurs la volonté de consolider cette dynamique : « *Dans le droit fil de la Résolution onusienne, le Maroc procédera à l'actualisation et à la formulation détaillée de la Proposition d'Autonomie en vue d'une soumission ultérieure aux Nations Unies* ».

Si la victoire diplomatique marocaine procède d'une ingénierie stratégique remarquable, ses effets transcendent largement la seule validation onusienne pour produire des reconfigurations géopolitiques profondes à l'échelle régionale et continentale. La résolution 2797 agit comme un révélateur des mutations structurelles des rapports de force au Maghreb, tout en catalysant un repositionnement africain du Maroc dont la Côte d'Ivoire constitue une avant-garde emblématique.

2. Les recompositions régionales : du Maghreb fragmenté à l'Afrique des solidarités renouvelées

L'adoption de la résolution 2797 constitue un événement sismique dont les ondes de choc reconfigurent les équilibres maghrébins et redessinent la carte des alliances africaines. En effet, cette consécration diplomatique ne se limite pas à entériner une souveraineté territoriale : elle bouleverse les hiérarchies de puissance régionales, marginalise certains acteurs tout en propulsant d'autres, et préfigure de nouvelles géométries de coopération Sud-Sud. Dès lors, l'analyse de ces mutations exige d'examiner successivement la fracture maghrébine et ses conséquences sur l'ordre régional (2.1), avant d'exhumer l'ascension continentale marocaine portée par l'axe model Rabat-Abidjan (2.2).

2.1. Le Maghreb en recomposition : éclipse algérien et bilatéralisation du conflit

La résolution 2797 consacre, sans ambiguïté possible, l'échec stratégique de l'Algérie, contestataire qui avait fait du soutien au Front Polisario un pilier cardinal de sa politique étrangère depuis 1975. En refusant de participer au vote du 31 octobre 2025, Alger acte ainsi son isolement diplomatique et, par voie de conséquence, la faillite d'une stratégie fondée sur l'instrumentalisation du principe d'autodétermination. Or, cette marginalisation algérienne ne résulte nullement d'une défaillance ponctuelle mais, bien au contraire, d'une lecture erronée des mutations de l'ordre international post-guerre froide, où les principes juridiques abstraits cèdent progressivement devant les logiques de puissance et les coalitions d'intérêts. À cet égard, l'analyse néoréaliste éclaire parfaitement cette dynamique : dans un système anarchique où la sécurité

constitue le bien suprême, les États privilégient systématiquement les alliances avec les puissances ascendantes plutôt que les solidarités idéologiques avec les acteurs déclinants (Waltz, 1979). Par conséquent, le Maroc, par sa capacité avérée à mobiliser Washington, Paris et Bruxelles, apparaît désormais comme le pôle maghrébin dominant. Inversement, l'Algérie, malgré ses ressources énergétiques considérables, souffre d'un déficit de légitimité internationale croissant. Cette asymétrie diplomatique s'explique également par le contraste saisissant entre deux modèles de projection internationale : alors qu'Alger persiste dans une diplomatie de confrontation héritée de l'ère tiers-mondiste, Rabat pratique une diplomatie pragmatique d'influence fondée sur les partenariats économiques et sécuritaires. De surcroît, la rente gazière algérienne, jadis source de puissance diplomatique, s'érode face à la diversification énergétique européenne et à la concurrence américaine du gaz de schiste.

Néanmoins, le discours royal du 31 octobre 2025 tend une main fraternelle : « *J'invite Mon Frère, Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune à un dialogue fraternel sincère entre le Maroc et l'Algérie afin que, nos différends dépassés, nous jetions les bases de relations nouvelles fondées sur la confiance, la fraternité et le bon voisinage* ». Cette offre diplomatique, loin de constituer une simple rhétorique protocolaire, obéit à une rationalité stratégique précise : normaliser les relations avec Alger permettrait au Maroc de parachever sa domination régionale tout en se posant en artisan de la réconciliation maghrébine. Toutefois, l'acceptation algérienne de cette main tendue supposerait une révision déchirante de cinquante ans de doctrine diplomatique, ce qui explique le silence obstiné d'Alger face à cette proposition. Dans cette perspective, la résolution 2797 ne ferme pas seulement un chapitre du conflit saharien : elle ouvre également une séquence inédite où le Maroc dicte les termes d'une éventuelle normalisation régionale.

En outre, la bilatéralisation du conflit, actée par la résolution 2797, transforme radicalement la nature du différend saharien. Désormais, le Front Polisario se trouve réduit au statut d'acteur secondaire manipulé par Alger, perdant ainsi toute autonomie politique et toute capacité de négociation directe. De fait, les capitales occidentales ne négocient plus avec le mouvement indépendantiste mais directement avec les gouvernements marocain et algérien, consacrant ainsi une lecture interétatique du conflit. Cette mutation sémantique et politique s'inscrit dans ce que le constructivisme nomme le « *changement de cadrage* » : en redéfinissant la nature du conflit, les acteurs internationaux modifient simultanément les solutions acceptables et les protagonistes légitimes (Entman, 1993). Ainsi, le Polisario, se voit progressivement désinstitutionnalisé au profit d'un face-à-face maroco-algérien.

Par ailleurs, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), institution moribonde depuis sa création en 1989, connaît une paralysie accentuée par ce nouveau contexte. Certes, le discours royal exprime l'engagement à « *continuer d'œuvrer à la relance de l'Union du Maghreb, sur la base du respect mutuel, de la coopération et de la complémentarité entre ses cinq États-membres* ». Cependant, la réalité géopolitique contredit cet optimisme officiel : avec un Maroc triomphant et une Algérie humiliée, les conditions psychologiques d'une réconciliation maghrébine demeurent absentes. Le coût de cette fragmentation régionale est considérable : selon la Banque Mondiale, l'absence d'intégration maghrébine ampute chaque économie de 2 à 3% de croissance annuelle, soit près de 60 milliards de dollars de richesses perdues sur la dernière décennie¹⁰. Cette hémorragie économique illustre tragiquement le paradoxe maghrébin : une région dotée de complémentarités naturelles (hydrocarbures algériens, phosphates marocains, tourisme tunisien) reste prisonnière d'antagonismes politiques stériles.

Or, si le Maghreb s'enfonce inexorablement dans la fracture, cette impasse régionale contraste paradoxalement avec l'émergence de nouvelles solidarités continentales. En effet, le Maroc, libéré de l'entrave saharien et fort de sa légitimité internationale renouvelée, se tourne résolument vers l'Afrique subsaharienne pour y construire un leadership alternatif. Cette bascule géographique de l'influence marocaine, du Nord conflictuel vers le Sud prometteur, redessine profondément les géographies du pouvoir africain et préfigure un modèle inédit de coopération Sud-Sud. Dans cette perspective, l'analyse du partenariat ivoiro-marocain s'impose comme grille de lecture privilégiée des nouvelles dynamiques continentales.

2.2. L'ascension africaine du Maroc et le modèle de coopération Sud-Sud : le cas emblématique ivoiro-marocain

La consécration sahraouie catalyse simultanément un repositionnement continental du Maroc qui dépasse largement la seule question territoriale pour embrasser une ambition de leadership panafricain. De fait, le Royaume se positionne désormais comme puissance africaine de premier rang, capable de rivaliser avec les leaderships dans la définition des agendas continentaux. Cette ascension s'appuie sur une diplomatie panafricaine multisectorielle où la Côte d'Ivoire joue un rôle de laboratoire et d'avant-garde, incarnant les potentialités d'une coopération Sud-Sud décolonisée.

À cet égard, le partenariat stratégique ivoiro-marocain, inauguré par l'ouverture du consulat de Laâyoune en février 2021, dépeint les nouvelles modalités de la coopération Sud-Sud fondées sur

¹⁰ Banque Mondiale, *Maghreb Integration Report: Lost Opportunities*, Washington D.C., 2024.

des complémentarités économiques réelles plutôt que sur des solidarités idéologiques abstraites. D'une part, la Côte d'Ivoire, première économie de l'UEMOA avec un PIB de 70 milliards de dollars et locomotive de l'Afrique de l'Ouest francophone, apporte au Maroc une légitimité subsaharienne indéniable et un accès privilégié au marché ouest-africain de 380 millions de consommateurs. D'autre part, Rabat offre à Abidjan des transferts technologiques, des financements bancaires massifs et une expertise éprouvée dans les secteurs stratégiques (infrastructures, agriculture, énergie). Ainsi, cette réciprocité structure un partenariat *win-win* qui transcende les logiques néocoloniales d'extraction.

Cette complémentarité se traduit concrètement par des flux d'investissements substantiels : les capitaux marocains en Côte d'Ivoire, concentrés dans la banque (Attijariwafa Bank contrôle 51% de la Société Ivoirienne de Banque), l'immobilier (Groupe Addoha développe 5 000 logements à Grand-Bassam) et l'agriculture (OCP Africa fournit 200 000 tonnes d'engrais annuels aux planteurs ivoiriens), dépassent 700 millions d'euros et emploient directement 4 500 Ivoiriens. Par conséquent, cette interdépendance économique crée un alignement diplomatique organique plutôt que contraint : lorsque le Président Alassane Ouattara déclare en janvier 2015 que « *le Sahara est marocain et la Côte d'Ivoire le reconnaît sans ambiguïté* », cette position ne résulte nullement de pressions externes mais d'un calcul rationnel d'intérêts convergents. En outre, la formation de plusieurs imams ivoiriens par des théologiens marocains entre 2015 et 2023 consolide cette alliance par une dimension culturelle et religieuse qui engraine la coopération dans les sociétés civiles.

Dans cette perspective, l'approche théorique du néolibéralisme institutionnel permet d'appréhender cette dynamique : dans un contexte de globalisation, les États maximisent leurs gains absous par des coopérations mutuellement bénéfiques plutôt que par des jeux à somme nulle (Keohane & Nye, 1977). Ainsi, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un accès privilégié aux capitaux marocains, à l'expertise du Royaume en matière de développement infrastructurel (autoroute Abidjan-Grand-Bassam financée à 40% par des banques marocaines), et à la formation de ses cadres (l'École Nationale d'Administration de Rabat accueille chaque année plusieurs fonctionnaires ivoiriens). Simultanément, le Maroc consolide son influence ouest-africaine, renforce sa légitimité continentale et sécurise des débouchés commerciaux stratégiques pour ses industries naissantes (phosphates, ciment, télécommunications). De surcroît, cette alliance offre à Rabat un contrepoids face aux tentatives algériennes d'isolement diplomatique en Afrique francophone.

Au-delà des logiques économiques, cette solidarité Sud-Sud s'inscrit également dans une lecture

postcoloniale des Relations Internationales : face à la permanence des structures néocoloniales françafricaines, les États africains construisent des partenariats autonomes qui échappent aux tutelles occidentales (Mbembe, 2020). En effet, le soutien ivoirien à la marocanité du Sahara ne résulte pas de pressions françaises (Paris ayant longtemps hésité avant son basculement de 2024) mais d'un calcul souverain d'Abidjan qui privilégie un partenaire fiable et investisseur plutôt qu'une solidarité symbolique avec un mouvement indépendantiste sans État viable. Cette autonomisation diplomatique atteste d'une maturité croissante des États africains qui refusent désormais de servir de simples variables d'ajustement dans les stratégies des grandes puissances. Dans ce contexte, le modèle ivoiro-marocain préfigure une africanisation des Relations Internationales où les acteurs du Sud définissent leurs propres agendas.

Le discours royal du 31 octobre 2025 salue explicitement cette dynamique africaine : « *Nos vifs remerciements vont également à tous les pays arabes et africains frères qui n'ont jamais cessé d'exprimer leur soutien inconditionnel à la Marocanité du Sahara, ainsi qu'aux différents pays du monde qui appuient l'Initiative d'Autonomie* ».

Enfin, le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine en janvier 2017, après trente-trois ans d'absence consécutifs au retrait de 1984, prend tout son sens à la lumière de la résolution 2797. Désormais, Rabat dispose d'une légitimité renforcée pour aspirer à des postes de leadership continental, notamment dans les institutions panafricaines (Commission de l'UA, Banque Africaine de Développement, mécanismes de médiation). Certes, la candidature marocaine à la présidence de la Commission de l'Union Africaine a été différée pour raisons de consensus diplomatique. Néanmoins, elle bénéficie d'un soutien croissant de trente États ayant reconnu la souveraineté marocaine sur le Sahara. Cette dynamique atteste d'une mutation profonde des équilibres africains. Par conséquent, la géographie du pouvoir africain se recompose autour de nouveaux pôles d'influence transsahariens qui transcendent les clivages hérités de la colonisation.

Si les recompositions régionales et continentales constituent le premier cercle d'implications de la résolution 2797, ses effets se propagent également à des échelles géostratégiques plus vastes. En effet, la consécration de la souveraineté marocaine sur le Sahara reconfigure trois espaces sécuritaires interconnectés dont la stabilité conditionne l'ordre international contemporain : le bassin euro-méditerranéen, le Sahel djihadiste et l'Atlantique Sud. Dès lors, une analyse multiscalaire s'impose pour saisir la portée globale de cette victoire diplomatique.

3. Les implications géostratégiques multidimensionnelles : reconfigurations sécuritaires et nouveaux équilibres internationaux

La résolution 2797 transcende la dimension territoriale pour produire des effets systémiques sur

l’architecture sécuritaire internationale. Cette consécration diplomatique modifie substantiellement les équilibres de puissance dans trois théâtres géostratégiques critiques, créant ainsi des opportunités nouvelles mais aussi des vulnérabilités inédites. L’analyse impose d’examiner d’abord les répercussions euro-méditerranéennes et sahéliennes (3.1), avant d’explorer les mutations des géographies atlantiques et les recompositions de l’ordre international (3.2).

3.1. Du Maghreb au Sahel : le Maroc comme pivot sécuritaire euro-africain

La stabilisation diplomatique du dossier saharien transforme le Maroc en partenaire sécuritaire incontournable pour l’Union Européenne confrontée à un triple défi : la pression migratoire, la menace terroriste sahélienne et la compétition géopolitique avec la Russie en Afrique. En effet, la reconnaissance internationale de la souveraineté marocaine sur le Sahara consolide la continuité territoriale du Royaume et renforce sa capacité à contrôler les flux transsahariens. Le discours royal souligne explicitement cette dimension : « *Avec un tel atout, ces provinces peuvent désormais s'affirmer au sein de leur environnement régional, y compris la région du Sahel et du Sahara, comme un pôle de développement et de stabilité et un axe central de l'activité économique* ».

À cet égard, le Maroc se positionne comme rempart face aux déstabilisations sahéliennes qui menacent directement l’Europe. Alors que le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont rompu avec Paris et expulsé les forces françaises, Rabat offre aux Occidentaux une base arrière stable pour surveiller le Sahel. Cette fonction s’appuie sur des capacités militaires substantielles : plusieurs hommes déployés dans les provinces du Sud, des équipements sophistiqués fournis par les États-Unis (drones Predator, radars de surveillance), et une expertise contre-insurrectionnelle acquise depuis cinquante ans. Par conséquent, la sécurisation du Sahara permet d’endiguer les infiltrations djihadistes vers le Maghreb et, par ricochet, vers l’Europe méditerranéenne.

En outre, la question migratoire cimente l’alliance euro-marocaine. Le Royaume contrôle désormais un territoire s’étendant « de Tanger à Lagouira », créant ainsi un continuum territorial qui facilite la surveillance des routes migratoires atlantiques. Les accords de coopération signés avec l’Espagne (mars 2022) et la France (juillet 2024) transforment le Maroc en État-tampon chargé de filtrer les flux subsahariens avant leur arrivée en Europe.

Par ailleurs, la stabilisation de la région ouvre des perspectives économiques considérables dans un Sahel déstructuré par la violence. Le port de Dakhla Atlantique, dont la construction s’achèvera en 2028, ambitionne de devenir la porte d’entrée maritime de l’Afrique de l’Ouest, concurrençant

Dakar et Abidjan¹¹. Les projets d’interconnexion routière vers la Mauritanie et le Sénégal (corridor Tanger-Dakar de 3 500 kilomètres) visent à intégrer économiquement une région aujourd’hui fragmentée. Dans cette perspective, le Maroc se pose en alternative crédible face au chaos sahélien, offrant un modèle de développement attractif pour les populations de la bande sahélienne. Toutefois, cette ambition se heurte à la réalité des capacités marocaines limitées et aux résistances algériennes qui refusent toute connectivité traversant le Sahara.

Cependant, si le Maroc consolide son rôle de pivot sécuritaire régional, les implications de la résolution 2797 dépassent largement le cadre euro-africain pour embrasser des enjeux atlantiques et globaux. Effectivement, la consécration sahraouie s’inscrit dans une recomposition plus vaste des équilibres géostratégiques où s’affrontent puissances occidentales, émergentes et révisionnistes.

3.2. Les nouvelles géographies atlantiques et la reconfiguration de l’ordre international

La dimension atlantique constitue l’angle mort des analyses sur le Sahara, alors qu’elle explique en partie l’intérêt américain et européen pour une résolution rapide du conflit. De fait, le littoral saharien de 1 200 kilomètres, bordant l’une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, revêt une importance stratégique considérable dans un contexte de militarisation croissante de l’Atlantique Sud. Le contrôle marocain sur Dakhla et Lagouira sécurise la façade atlantique africaine face aux ambitions russes et chinoises dans la région.

Dans cette perspective réaliste, la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine s’inscrit dans une grande stratégie de *containment* des puissances révisionnistes. Washington perçoit le Maroc comme un allié fiable capable de surveiller les eaux atlantiques et d’empêcher l’installation de bases militaires rivales. Cette fonction de sentinelle atlantique justifie les investissements américains massifs dans les infrastructures militaires marocaines et explique le soutien indéfectible exprimé par les états unis d’Amérique.

Le discours royal remercie d’ailleurs explicitement « *les États-Unis d’Amérique, sous le leadership de Notre Ami, Son Excellence le Président Donald Trump, dont les efforts ont permis d’ouvrir la voie à un règlement définitif de ce conflit* ».

À l’échelle globale, la consécration sahraouie préfigure potentiellement une jurisprudence applicable à d’autres conflits gelés. Si le modèle marocain (reconnaissance progressive, coalitions d’États, fait accompli économique) s’avère reproductible, des situations comparables (Chypre Nord, Abkhazie, Ossétie du Sud, Crimée) pourraient connaître des évolutions similaires.

¹¹ Agence Nationale des Ports du Maroc, Projet Dakhla Atlantique, 2024.

Néanmoins, une différence fondamentale distingue ces cas : le Sahara bénéficie du soutien occidental, contrairement aux territoires contrôlés par la Russie qui subissent l'hostilité de l'OTAN. Cette asymétrie atteste de la permanence d'un ordre international hiérarchisé où les puissances occidentales définissent encore largement les normes de légitimité (Bull, 1977).

CONCLUSION

Au terme de cette analyse de la résolution 2797 et de ses implications géopolitiques, la question centrale qui structurait notre réflexion – comment la stratégie diplomatique marocaine est-elle parvenue à transformer une revendication territoriale contestée en reconnaissance internationale consacrée, et quelles en sont les répercussions pour les architectures sécuritaires régionales et globales – trouve des éléments de réponse convergents qui attestent d'une mutation profonde de l'ordre international contemporain.

Notre investigation a démontré que la victoire diplomatique marocaine procède d'une ingénierie stratégique sophistiquée combinant trois registres complémentaires : la construction patiente de coalitions concentriques (de Washington à Pékin), la mobilisation d'instruments géoéconomiques créant des interdépendances favorables, et le déploiement d'un soft power culturel et religieux enracinant l'influence marocaine dans les sociétés africaines. Cette grammaire diplomatique, que nous avons qualifiée de *smart power transactionnel*, illustre les mutations de la puissance au XXI^e siècle où la coercition militaire cède progressivement devant la séduction économique et la manipulation des représentations. Le discours royal du 31 octobre 2025, proclamant qu' « *il y aura un avant et un après 31 octobre 2025* », ne constitue pas une simple emphase rhétorique mais traduit la conscience aiguë d'un basculement paradigmatique dont les effets dépassent largement le cadre maghrébin.

En effet, notre analyse des recompositions régionales a mis en lumière un double mouvement dialectique : alors que le Maghreb s'enfonce dans la fragmentation avec l'aménuisement stratégique algérien et la bilatéralisation du conflit, l'Afrique subsaharienne connaît l'émergence de solidarités Sud-Sud renouvelées dont le partenariat ivoiro-marocain constitue l'archétype. Cette bascule géographique de l'influence marocaine – du Nord conflictuel vers le Sud prometteur – préfigure une recomposition des géographies du pouvoir africain où les leaderships transsahariens supplantent les hégémonies régionales héritées de la décolonisation. La Côte d'Ivoire, en inaugurant le consulat de Laâyoune dès 2021 et en structurant une coopération économique dense avec Rabat, a démontré que les États africains peuvent désormais construire des alliances autonomes échappant aux tutelles néocoloniales et fondées sur des complémentarités

réelles. Par ailleurs, l'examen des implications géostratégiques a établi que la résolution 2797 reconfigure trois théâtres sécuritaires interconnectés. Le Maroc s'affirme comme pivot euro-méditerranéen contrôlant les flux migratoires et comme rempart contre le djihadisme sahélien. Simultanément, la sécurisation du littoral atlantique saharien s'inscrit dans la grande stratégie américaine de containment des puissances révisionnistes. Cette triple fonction – gendarme migratoire, sentinelle antiterroriste, gardien atlantique – confère au Royaume une valeur stratégique inédite pour les Occidentaux, expliquant leur soutien diplomatique massif.

Au-delà de ces constats analytiques, plusieurs trajectoires prospectives méritent d'être explorées par les recherches futures.

En premier lieu, la question de la *réPLICABILITÉ du modèle marocain* s'impose comme chantier théorique majeur : dans quelle mesure d'autres conflits territoriaux gelés (Chypre Nord, Kosovo, Abkhazie, Somaliland) pourraient-ils connaître des dénouements similaires fondés sur la reconnaissance progressive et les coalitions d'intérêts ? L'analyse comparée de ces situations permettrait de théoriser un nouveau paradigme de résolution des différends territoriaux dans un ordre international post-multilatéral où les institutions universelles cèdent devant les coalitions variables.

En deuxième lieu, la mutation du rôle de l'ONU mérite une attention particulière : la résolution 2797 illustre-t-elle une adaptation pragmatique du Conseil de sécurité aux réalités géopolitiques, ou préfigure-t-elle au contraire une délégitimation progressive de l'institution comme arbitre neutre des conflits internationaux ? Cette interrogation rejoint les débats théoriques sur la crise du multilatéralisme libéral et l'émergence d'un ordre westphalien renouvelé.

En troisième lieu, les implications pour la gouvernance africaine restent largement inexplorées : comment le leadership marocain renforcé transformera-t-il les équilibres au sein de l'Union Africaine ? Plus fondamentalement, le modèle de coopération Sud-Sud incarné par l'axe ivoiro-marocain peut-il s'étendre à d'autres dyades africaines et préfigurer une africanisation véritable des Relations Internationales, émancipée des tutelles néocoloniales ?

En quatrième lieu, la dimension sahélienne appelle des investigations approfondies : alors que le Mali, le Burkina Faso et le Niger basculent dans l'orbite russe avec les groupes Wagner/Africa Corps, le Maroc peut-il effectivement jouer le rôle de stabilisateur régional que lui assignent les Occidentaux ? Les investissements marocains dans les provinces du Sud suffiront-ils à contenir les infiltrations djihadistes ?

Enfin, la question algérienne demeure suspendue : l'offre de dialogue formulée par Le Roi Mohammed VI trouvera-t-elle une réponse positive à Alger, ouvrant ainsi la voie à une

normalisation maghrébine historique ? Ou, à l'inverse, l'humiliation diplomatique algérienne radicalisera-t-elle Alger dans une posture revancharde alimentant l'instabilité régionale ? De cette alternative dépend largement l'avenir géopolitique du Maghreb et, par extension, la sécurité euro-méditerranéenne. La résolution 2797 du 31 octobre 2025 constitue indéniablement un moment charnière de l'histoire diplomatique contemporaine. Elle atteste de la capacité d'un État comme le Maroc à remodeler l'ordre international par une stratégie d'influence multisectorielle. Elle valide également un nouveau paradigme de résolution des conflits où les coalitions d'intérêts supplantent le multilatéralisme orthodoxe. Toutefois, cette victoire diplomatique ne clôt pas définitivement le dossier : elle ouvre plutôt une séquence inédite où le Maroc devra transformer la légitimité internationale acquise en stabilité durable, en développement inclusif et en réconciliation régionale.

Une dernière conséquence institutionnelle mérite d'être soulignée avec force : la résolution 2797 invalide désormais la légitimité du Front Polisario comme représentant du peuple sahraoui au sein de l'Union Africaine. En effet, dès lors que le Conseil de sécurité de l'ONU consacre l'autonomie sous souveraineté marocaine comme cadre exclusif de règlement du différend, la « République arabe sahraouie démocratique » (RASD) perd tout fondement juridique international. Cette reconnaissance fantôme, maintenue artificiellement par quelques États africains depuis 1984, se trouve brutalement contredite par l'instance suprême de la légalité internationale. Par conséquent, la présence du Polisario au sein de l'Union Africaine constitue désormais une anomalie institutionnelle qui contredit frontalement la position onusienne. Le maintien du siège de la RASD à Addis-Abeba apparaît comme une survivance anachronique d'une époque révolue où le conflit était perçu comme une question de décolonisation. Désormais, avec vingt-neuf États africains ayant reconnu la marocanité du Sahara et la consécration onusienne de l'autonomie sous souveraineté marocaine, l'exclusion institutionnelle du Polisario de l'UA s'impose comme une exigence de cohérence juridique et politique. Cette évolution prévisible parachèverait la marginalisation diplomatique d'un mouvement qui, ayant refusé toute négociation constructive pendant cinquante ans, se trouve aujourd'hui dépassé par l'histoire. Le moment est venu pour l'Union Africaine d'aligner ses instances sur la réalité juridique internationale et de mettre fin à cette fiction diplomatique qui entrave la réconciliation maghrébine et l'intégration continentale.

L'histoire jugera cette résolution non à l'aune du vote du 31 octobre 2025, mais à la capacité du Royaume à construire, dans les provinces du Sud, une prospérité partagée qui rendra la question de la souveraineté définitivement obsolète. C'est là, en définitive, le défi ultime de la géopolitique de la consécration.



BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES

1. BIGO, D. (2002). Security and Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease. *Alternatives*, 27, 63-92.
2. BOUKHARS, A. (2023). The Western Sahara Conflict: From Stalemate to Breakthrough? *Middle East Policy*, 30(2), 78-94.
3. BULL, H. (1977). *The Anarchical Society*. Londres : Macmillan.
4. ENTMAN, R. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
5. FINNEMORE, M., & SIKKINK, K. (1998). International Norm Dynamics and Political Change. *International Organization*, 52(4), 887-917.
6. GUZZINI, S. (2013). The Concept of Power: A Constructivist Analysis. *Millennium: Journal of International Studies*, 33(3), 495-521.
7. KEOHANE, R., & NYE, J. (1977). *Power and Interdependence*. Boston : Little Brown.
8. MBEMBE, A. (2020). *Brutalisme*. Paris : La Découverte.
9. MEARSHEIMER, J. J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics*. New York : W.W. Norton.
10. MILLER, R. (2021). The Abraham Accords and the Reconfiguration of Middle East Politics. *Israel Studies*, 26(3), 1-19.
11. NYE, J. S. (2011). *The Future of Power*. New York : PublicAffairs.
12. POULIOT, V. (2016). *International Pecking Orders*. Cambridge : Cambridge University Press.
13. TLEMÇANI, R. (2024). La bilatéralisation du conflit du Sahara occidental : entre réalité géopolitique et fiction juridique. *Revue algérienne de science politique*, 15(1), 45-67.
14. VINES, A. (2023). The Scramble for Africa's Atlantic Coast. *Chatham House*.
15. WALTZ, K. (1979). *Theory of International Politics*. New York : Random House.
16. WENDT, A. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
17. WIPPEL, S. (2020). Moroccan Investment and Trade with Sub-Saharan Africa. *The Journal of North African Studies*, 25(1), 96-119.
18. ZEGHAL, M. (2022). Morocco's Religious Diplomacy in Africa. *International Journal of*



Middle East Studies, 54(2), 287-304.

19. ZOUBIR, Y. H., & ROZSA, E. N. (2021). Morocco's Diplomatic Offensive on Western Sahara. *The Journal of North African Studies*, 26(4), 612-638.

II. DOCUMENTS OFFICIELS ET RAPPORTS INSTITUTIONNELS

20. Agence Nationale des Ports du Maroc (2024). *Projet Dakhla Atlantique*. Rabat.
21. Banque Mondiale (2024). *Maghreb Integration Report: Lost Opportunities*. Washington D.C.
22. Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire - CEPICI (2024). *Statistiques 2024*. Abidjan.
23. Ministère de l'Intérieur marocain (2024). *Rapport sur le développement des provinces du Sud*. Rabat.
24. Nations Unies, Conseil de sécurité (2025). Résolution 2797 (2025), S/RES/2797, 31 octobre 2025.
25. Office Chérifien des Phosphates - OCP (2024). *Rapport annuel 2024*. Casablanca.
26. U.S. Department of Justice, Foreign Agents Registration Act - FARA (2020-2025). *Dossiers Maroc*.

III. TEXTES DIPLOMATIQUES ET DISCOURS OFFICIELS

27. Déclaration du gouvernement espagnol, 18 mars 2022.
28. Déclaration du Président Alassane Ouattara, Marrakech, janvier 2015. Disponible sur : <https://www.mapexpress.ma/actualite/opinions-et-debats/m-ouattara-reitere-soutien-ferme-pays-proposition-marocaine-daccorder-large-autonomie-region-du-sahara/> (consulté le 26/10/25).
29. Déclaration du Président Alassane Ouattara, Laâyoune, 27 février 2021.
30. Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, 31 octobre 2025, Palais Royal de Rabat. Disponible sur : <https://www.agenceafrique.com/62060-onu-sahara-le-roi-adresse-un-discours-a-son-peuple-fidele.html> (consulté le 02/11/25).
31. Lettre du Président Emmanuel Macron à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, 30 juillet 2024.



IV. ACCORDS INTERNATIONAUX

32. Accord de pêche Maroc-Russie, 17 octobre 2025. Disponible sur : <https://medias24.com/2025/10/17/le-maroc-et-la-russie-signent-un-nouvel-accord-de-peche/> (consulté le 25/10/25).

V. SOURCES MÉDIATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

33. Medias24 (2025). Formation des imams : quelque 100 jeunes Ivoiriens se rendront au Maroc prochainement. Disponible sur : <https://medias24.com/agence-presse/formation-des-imams-quelque-100-jeunes-ivoiriens-se-rendront-au-maroc-prochainement/> (consulté le 26/10/25).